

Lettre de la Communauté
de communes
Gisors Epte Lévrière

Gisors
Epte Lévrière

Communauté
de communes

PRATIQUE

• Centre de loisirs :
pensez à vous inscrire
pour février 2012

Lire en page 2

ZOOM

• Développement
économique : une soirée
« Eure du business »
réussie

Lire en page 4

GROS PLAN

• Impôts locaux :
ce qui change en 2011

Lire en page 5

LOISIRS

• Aquavexin :
fréquentation record
en 2011

Lire en page 6

ENTREPRISES

• Accord intérieur et
service d'heures en Eure

Lire en page 7

• Gastronomie :
les restaurants
du territoire

Lire en page 8

Gisors
Epte Lévrière

Communauté
de communes

5, rue Jean Jaurès

27140 Gisors

tél. : 02 32 27 89 50

Fax : 02 32 27 89 49

Site internet : www.cdc-gisors.fr

La Maison de l'Enfance communautaire s'appellera « Capucine »

Près de 80 personnes
ont assisté à la pose
de la première pierre de la
structure multi-accueil
communautaire. La
cérémonie s'est déroulée
le vendredi 9 décembre
dernier, en présence de
Marcel Larmanou,
Président de la
Communauté de
communes, Marie-
Christine Machu,
Vice-Présidente chargée

des affaires sociales, Franck Gilard, Député, Michel Tanchoux, Président de la Caisse d'Allocations Familiales de l'Eure et Gérard Silighini, Vice-Président du conseil général de l'Eure. « **Capucine** » est le joli nom que portera la future Maison de l'Enfance qui offrira 40 places en crèche et halte-garderie. **M^{me} Moisy**, gagnante du jeu-concours, s'est vu remettre des mains de M^{me} Machu, des bons d'achat pour une valeur totale de 150 € à dépenser au magasin « Jouet Club ».

La Communauté de communes remercie l'ensemble des personnes qui ont participé au jeu-concours.



Les permanences économiques communautaires reconduites en 2012

Les permanences assurées par Eure Expansion (Agence de Développement Économique du Conseil général de l'Eure) dans les locaux de la Communauté de communes visent à aider les entreprises/artisans dans leurs démarches diverses (création, aides publiques, développement d'activité, problématiques emploi-formation, présentation des pôles de compétitivité). Pour 2012 elles auront lieu les :

• 12 et 26 janvier 2012 • 9 et 23 février 2012 • 8 et 29 mars 2012
• 12 et 26 avril 2012 • 10 et 31 mai 2012 • 7 et 21 juin 2012 • 5 et 19 juillet
Prendre rendez-vous préalablement auprès de M^{me} Stéphanie Henry au
06 03 20 92 96. Eure Expansion : Parc d'Activités du Long Buisson
181 rue Clément Ader BP 476 - 27004 Évreux cedex Tél : (33) 2 32 33 27 07
Fax : (33) 2 32 38 36 25 » info@eure-expansion.fr

Fête de la Voie Verte : encore un succès

La Voie Verte Gisors-Gasny était en fête le dimanche 25 septembre dernier, notamment sur le hameau de Gisancourt. Dans le cadre de la journée européenne des voies vertes, de nombreuses animations et festivités ont été proposées aux promeneurs. Un invité de marque : le soleil. Omniprésent, il a largement contribué à la réussite de cette journée particulièrement animée par les associations et les artisans locaux. Quelques chiffres témoignent de cette réussite : 170 repas ont été servis ainsi que 300 boissons et une centaine de cafés. 40 personnes ont relevé les défis vélo.

Accueils de Loisirs : pensez à vous inscrire pour février 2012

Les 3 accueils de Loisirs de la Communauté de communes seront ouverts du lundi 27 février au vendredi 9 mars 2012. Les inscriptions auront lieu du mercredi 8 au vendredi 17 février selon un planning de permanences diffusé aux communes, écoles, journaux locaux et sur le site de la Communauté de communes en janvier prochain. Lors de ces inscriptions, un programme des animations vous sera remis.

Renseignements :

ACL de Bézu-Saint-Éloi :
Mairie 02 32 55 17 46

ACL de Bazincourt-sur-Epte :
Mairie 02 32 55 21 10

ACL de Vesly : Communauté de communes 02 32 27 89 50

Voirie

Les travaux réalisés en 2011

La Communauté de communes a procédé comme chaque année à des travaux de voirie. Petit tour d'horizon des différents sites concernés.

Bazincourt-sur-Epte, rue de l'Eglise : aménagement de trottoir et d'arrêt de car scolaire. **Bernouville**, VC 19 - rue de la Feuillie : réparations et revêtement chaussée enduit gravillonné. **Dangu**, rue Gladiateur : revêtement chaussée. **Hébecourt**, VC 14 - chemin des Haquettes : réfection de chaussée. **Neaufles-Saint-Martin**, rue Villégas : réfection de chaussée. **Saint-Denis-le-Ferment**, carrefour du Gruchet : assainissement en traverse sur RD et reprofilage. **Vesly**, rue du Montpinçon : réfection de chaussée - enduit gravillonné. **Gisors**, rue du Calvaire : réfection de chaussée - enduit gravillonné ; rue du faubourg Cappeville : réfection de trottoir - revêtement enrobé ; rue du Mont de l'Aigle : réparation et réfection de chaussée en enrobé ;

rue de l'Ormeteau Ferré : réfection de revêtement de trottoir côté voie ferrée ; Cours Renault : réfection de revêtement de trottoir ; rue Pasteur : deux réfections ponctuelles de chaussée ; route de Delincourt : prolongement du cheminement piéton vers le carrefour G. Eiffel. **Saint-Denis** et **Bazincourt**, route de la Râpée : réparations et revêtement de chaussée enduit gravillonné. **Amécourt**, rue du Buisson de Bleu : réparations et revêtement de chaussée enduit gravillonné (la fin des travaux d'Amécourt se fera au printemps 2012 lorsque les conditions météorologiques seront plus propices).

Le montant des travaux réalisés en 2011 par la Communauté de communes s'élève à 620 000 € TTC. Ces travaux ont été réalisés par l'entreprise SACER.

Viabilité hivernale : vigilance

L'hiver approchant, la Communauté de communes s'est préparée pour gérer au mieux son réseau de 180 km de voies communales. Un plan de viabilité hivernale a été établi, un réseau prioritaire retenu en fonction de l'importance du trafic supporté par les voies communales et de l'existence d'un itinéraire de transports scolaires, critères renforcés par la dangerosité de certains secteurs (pente, ombre, humidité). Les interventions de l'équipe de la Communauté de communes concernent environ 50 km de voiries communales, dont environ 21 km à Gisors. Jusqu'au 12 mars 2012, les agents du service voirie sont d'astreinte 1

semaine sur 2 et interviennent, de jour comme de nuit, dès que les conditions climatiques le nécessitent. Les services de la Communauté de communes ont également approvisionné les communes en sel de déneigement. Les agents techniques des communes participent aux actions de salage en agglomération sur les voies secondaires ou résidentielles. Une nouvelle saleuse portée adaptée au camion 3,5 t est en attente de livraison et améliorera les conditions d'intervention pour les agents et pour les usagers. Les cartes des axes principalement traités sont mises en ligne sur notre site internet www.cdc-gisors.fr

Bienvenue aux futurs bébés et à leurs parents

Lorsque nous avons créé notre Communauté de communes nous n'étions pas d'accord sur tout. Mais nous avons su établir un climat de confiance et fait le pari de la cohésion autour d'un projet de territoire que nous voulions construire ensemble au bénéfice de nos concitoyens. Notre objectif commun était de faire de notre communauté un outil efficace pour réduire les inégalités territoriales, particulièrement en milieu rural. Inégalités vivement ressenties dans le domaine du service à la personne, qu'il s'agisse des personnes âgées, et nous avons mis en place un service de portage de repas à domicile très apprécié, ou qu'il s'agisse des jeunes. Dans un premier temps, nous avons mis à profit les équipements et les activités existants pour créer un véritable service communautaire de l'enfance et de la jeunesse avec trois accueils de loisirs à Bézu-Saint-Éloi, Vesly et Bazincourt-sur-Epte et un quatrième potentiel à Mainneville. Nous y avons ensuite adjoint un relais assistantes maternelles et demain, confortant le dispositif mis en place pour l'accueil des jeunes et des tout petits, une maison de l'enfance, structure multi-accueil qui pourra recevoir une quarantaine d'enfants en crèche collective et en halte-garderie. Notre Communauté de communes, connaît une croissance démographique qui ne se dément pas. C'est un territoire à la population plus jeune que la moyenne et au taux de fécondité élevé. De nombreux jeunes couples viennent s'y installer en raison de sa proximité avec l'immense réservoir d'emplois du bassin parisien et du cadre de vie agréable de notre Vexin normand. Tous sont en attente de services pertinents et adaptés à leur situation. L'accueil des jeunes enfants est pour eux une lourde préoccupation. En créant une nouvelle structure qui vient s'ajouter aux deux crèches collectives et halte-garderies gérées par la ville de Gisors, nous leur apportons une réponse concrète qui contribuera à leur bien être au sein de notre Communauté de communes. Une politique publique ambitieuse pour la petite enfance constitue un investissement pour l'avenir. Elle doit permettre à toutes les familles qui le souhaitent d'accéder pour leurs enfants à un mode d'accueil de qualité sans barrière financière. Elle est la première condition pour assurer le droit au travail des femmes. Nous voulons que cette structure soit ouverte à tous. Nous voulons que les enfants soient heureux de vivre à la maison de l'enfance et que les parents soient sécurisés en confiant leurs enfants à des personnels qualifiés.

Marcel Larmanou

Maire de Gisors,
Conseiller général de l'Eure
Président de la Communauté
de communes Gisors-Epte-Lévrière

Assainissement non-collectif : 59 réhabilitations en 2011

L'opération de réhabilitation des assainissements non collectifs sous maîtrise d'ouvrage de la Communauté de communes subventionnée par l'Agence de l'eau Seine Normandie et le Conseil Général de l'Eure a permis en 2011 la réhabilitation de 59 nouvelles installations en 2011 portant ainsi à 110 le nombre de systèmes d'assainissement non collectifs réhabilités en 2 ans. Les travaux réalisés par 4 entreprises (Axe TP, Sogea, TPN, Serpic) ont eu lieu sur les communes d'Authavernes, de Bézu-Saint-Éloi, de Bazincourt-sur-Epte, d'Hébécourt, Guerny/Gisancourt, Mesnil-sous-Vienne et Saint-Denis-Le-Ferment sous la maîtrise d'œuvre de Concept Environnement et de la responsable Assainissement Non Collectif de la Communauté de communes. Une troisième tranche de réhabilitation est en cours de préparation pour l'année 2012. Cette opération vise à mettre en conformité les installations.

Finances

L'innovation au service de la maîtrise budgétaire

Les élus et les services communautaires ont le souci de la maîtrise budgétaire et veillent à réduire les coûts inutiles mais aussi à optimiser les dépenses. Dans cet esprit, la Communauté de communes s'est engagée dans plusieurs démarches innovantes.

La dématérialisation de la transmission des actes administratifs à la Sous-Préfecture.

Après le vote d'une délibération par le Conseil communautaire, les services ne se déplacent plus aux Andelys pour recevoir le cachet obligatoire de certification de la Sous-Préfecture, mais envoient à une plateforme la délibération qui nous joint en retour un accusé-réception.

Avantages : moins de déplacements, moins de carburant et moins de papier



consommés pour plus d'énergie dégagée pour d'autres activités.

La dématérialisation du dossier de séance communautaire pour les élus qui le souhaitent (26 sur 51).

Le dossier de séance de chaque conseil communautaire est envoyé en CD-rom aux élus qui l'ont accepté en lieu et place du dossier papier qui comprend de 80 pages à 120 pages pour chaque élu.

Avantages : Moins de coûts d'affranchissements, moins de papiers et d'encre consommés.

La dématérialisation des envois des convocations et relevés de conclusions des bureaux et commissions thématiques.

Avantages : moins de coûts d'affranchissements/consommation de papiers/encre consommée.

Développement économique Une soirée "Eure du Business" pleinement réussie

Dans le but de renforcer l'attractivité économique du territoire communautaire et de proposer toujours plus de services aux entreprises, la Communauté de communes et Eure Expansion l'Agence de Développement Économique du Conseil général de l'Eure se sont associées avec les associations locales d'entrepreneurs/employeurs (le BNI et le GIRGEC) pour tenir une soirée économique dénommée « l'Eure du Business » à Gisors le 6 octobre 2011 à l'Australian Café. Une première cou-

ronnée d'un succès majuscule puisque 150 entrepreneurs et élus locaux ont répondu présents et ont pu apprécier la qualité de l'intervenant Philippe Bloch qui a fait part de son expérience d'entrepreneur en tant qu'ex Directeur des Columbus Cafés dans une soirée organisée autour du thème « Faut-il être fou pour être entrepreneur aujourd'hui ? »

Une initiative appréciée qui sera vraisemblablement reconduite en 2012.

Impôts locaux

Ce qui change en 2011

À la suite de la réforme de la taxe professionnelle décidée par l'État en 2010, la répartition des impôts locaux entre les collectivités s'est trouvée modifiée. À titre d'exemple concernant la taxe d'habitation, la part départementale et une partie des frais de gestion ont été transférés à la commune et à la Communauté de communes (colonne intercommunalité) dont le taux d'imposition passe de 3,04 % à 5,06 %.

L'augmentation constatée de 2,02 % est due pour 1,85 % à la réforme et pour 0,17 % à la hausse votée par le Conseil communautaire. Par ailleurs, la valeur locative brute qui sert de base de calcul de l'impôt a augmenté de 2 % (décision à l'échelon national) passant dans notre exemple de 1559 à 1590.

NB : Concernant la taxe foncière sur les propriétés bâties (due par les propriétaires) à compter de 2011, la part régionale est transférée au département.

TAXE D'HABITATION 2011 - DÉTAIL DU CALCUL DES COTISATIONS

Éléments de calcul	Commune	Syndicat de communes	Intercommunalité	Taxe spéciale équipement	Total des cotisations
Valeur locative brute	1580		1590	0	
Valeur locative moyenne	2410		2410	0	
A - Général à la base	15 %		15 %		
B - Personne(s) à charge	362		362		
A T - Par personne rang 1 ou 2 pour 1 personne(s)	10 %		10 %		
E - Par personne rang 3 ou + pour 1 personne(s)	15 %		15 %		
M E - Spécial à la base					
N S - Spécial handicapé	10 %		10 %		
Base nette d'imposition	987		987	0	
Taux d'imposition 2011	27,92 %		5,06 %	0 %	
Cotisations 2011	276		50	0	326
Taux d'imposition 2010	27,92 %		3,04 %	0 %	
Rappel cotisations 2010				0	
Variation en valeur				0	
Variation en pourcentage					Frais de gestion 3

Les inters centres

Les trois Accueils de Loisirs communautaires (Bazincourt-sur-Epte, Bézu-Saint-Éloi, Vesly) se sont donnés rendez-vous durant les vacances de la Toussaint à l'accueil de Vesly pour proposer à tous les enfants un après-midi jeux de société. Plus de 70 enfants ont pu s'essayer à de nouveaux jeux et élire « leur préféré » avec comme objectif de pouvoir le retrouver au sein de leur accueil sur de prochaines sessions. L'association Veni Vidi Ludi était partenaire de l'action et en com-

plément de leurs jeux nous a proposé une dégustation de véritables crêpes bretonnes. Pour les grands, le meilleur jeu fut « Bonjour Robert » (jeux de cartes) et pour les petits, « Le Lynx ».



Lettre de la Communauté de communes Gisors-Epte-Lévrière



Petite Enfance : « L'Écho des bout'choux »

Et de sept ! L'Écho des bout'choux, journal du Relais Assistantes Maternelles de la Communauté de communes est arrivé, riche en images. L'Écho des bout'choux relate les nombreux moments d'activités (éveil corporel, danse, semoule, peinture, lecture, chansons etc...) des ateliers ludiques, des idées cuisine pour les tout petits. Des activités bricolage et nature, des petites annonces, les adresses utiles, des informations sur un thème lié à la petite enfance, un point juridique concernant les parents employeurs et les assistantes maternelles. Ce journal est créé et mis en page par un groupe d'assistantes maternelles et parents fréquentant les ateliers du relais épaulé par Florence, Animatrice et Coordinatrice Enfance-Jeunesse de la Communauté de communes.

Voirie : Tout savoir sur la déviation de Gisors

La déviation de Gisors est un chantier routier majeur. Lancés en 2011, construits par le Département et financés par la Région dans le cadre de la coopération « 276 » les travaux avancent rapidement. Pour toute information sur le sujet, un site lui est spécialement consacré : www.deviation-gisors.com



Transports scolaires : Une convention novatrice

Depuis le 1^{er} octobre 2011, la Communauté de communes a signé une convention pour l'exercice de la surveillance aux abords du collège Victor Hugo de Gisors. Cette mission de surveillance ne pouvant plus être supportée par le collège Victor Hugo, la Communauté de communes a souhaité que cette surveillance soit prolongée entre le temps d'arrivée des cars et le début de l'ouverture officielle des portes du collège, en conventionnant avec le collège et le rectorat, et prendre ainsi en charge financièrement cette surveillance extérieure. La signature de cette convention permet d'offrir à nos enfants un maximum de sécurité à l'arrivée et au départ du bus. Cette convention novatrice est une première à l'échelle de la Haute-Normandie et coûte *in fine* bien moins cher que la mise en ligne de dizaines de cars supplémentaires qui auraient dû arriver vers 8h30.

Nouveau look pour le site internet

Le site internet de la Communauté de communes fait peau neuve. De nouveaux habillages graphiques et de nouvelles couleurs vont le rapprocher encore de *Trait d'union* pour une consultation plus agréable et plus facile. Retrouvez toutes les informations utiles : www.cdc-gisors.fr



Aquavexin Fréquentation record

P our sa troisième année d'existence, le Centre nautique Aquavexin connaît un succès grandissant puisque le cap des 200 000 visiteurs vient d'être franchi fin novembre 2011. Ce record absolu de fréquentation ne pousse pas l'équipe et les 2 communautés de communes (Gisors-Epte-Lévrière et Vexin-Thelle) à se reposer sur leurs lauriers. Ainsi, pour Noël, Aquavexin innove et propose deux cadeaux originaux, l'« Océane Box Serenity » qui offre un accès illi-



Faire revivre l'aventure Viking

À l'occasion du 1100^e anniversaire de la conclusion du Traité de Saint-Clair-sur-Epte, le Pays du Vexin normand a organisé un cycle de 8 conférences avec des professeurs des Universités de Rouen et de Caen et des docteurs en Histoire. Deux de ces conférences ont été données à Gisors, avec l'histoire du château et le résultat des fouilles archéologiques effectuées sur le tracé de la déviation qui a permis d'appréhender le mode de vie des Normands au XII^e siècle. La musique est venue compléter la parole avec 4 concerts, dont 2 à Gisors avec, entre autres, des œuvres de Grieg et de Sibélius. Pour que nos travaux puissent apporter un complément à l'historiographie présente, nous avons décidé de publier les actes de ces conférences, ce qui sera réalisé en juin 2012, avec un financement du CA Normandie-Seine et de Groupama. En complé-

mité pour 1 mois à l'espace aquatique et à l'espace bien-être et « l'Océane box Vitamin » qui offre un accès illimité aux séances d'aquafitness. À la rentrée 2012, une nouvelle salle de fitness de 200 m² devrait, par ailleurs, voir le jour par extension du bâtiment existant, afin d'offrir davantage de cours collectifs. **À noter que le centre sera fermé pour entretien technique du 24 décembre au 1^{er} janvier 2012.**

ment, deux ouvrages de vulgarisation donnés par l'attaché culturel près l'ambassade du Danemark seront adressés aux bibliothèques du Pays. Merci aux municipalités qui nous ont accueillis ainsi qu'à toutes les personnes qui nous ont apporté leurs encouragements et à la presse qui a popularisé nos manifestations. Le chemin aura été long d'avril 2010 à juin 2012, mais nous aurons vécu avec passion l'aventure viking et la parfaite intégration de Rollon dans le monde franc de l'époque pour faire mieux connaître cet élément constitutif de notre identité normande. Ainsi, nous aurons servi l'Histoire. Telle fut notre ambition.

Michel Pierre, Vice-Président du Conseil de développement du Pays du Vexin normand en charge du développement culturel.

À chaque parution, nous présentons une association ou une entreprise locale qui contribue au dynamisme du territoire.

Service d'Heures en Eure Cesu

« S ervice d'Heures en Eure Cesu » est une association de services à la personne agréée par l'État qui propose les prestations suivantes : travaux de jardinage (tonte de gazon, taille de haie), entretien de la maison et travaux ménagers, livraison des courses à domicile, repassage et livraison de linge, petit bricolage. Au-delà des prestations de service à la personne, l'association a pour but de favoriser l'accès à l'emploi, dans ses secteurs d'activité, de personnes en situation d'insertion sociale et professionnelle.

Réduction d'impôt de 50 % par foyer fiscal sur les dépenses engagées dans la limite d'un plafond de 12 000 € par an. À titre d'exemple, après réduction d'impôt une heure de ménage ou de repassage vous reviendra à 11 €, une heure de jardinage à 13 €. Devis personnalisé gratuit. Pour prendre rendez-vous appelez Florian Pillard, votre chargé de clientèle au 09 54 92 57 00.

Contact
services.heure.en.eure@orange.fr
2, chemin du Tilleul 27150 Hébecourt
06 46 45 53 67

Pour embellir la maison

Virginie Soulas a attendu de passer le cap des 35 ans pour se lancer dans le métier qui la passionne, l'architecture d'intérieur. Dotée d'une formation d'ingénieur en automobile, son premier métier était de concevoir le design intérieur des véhicules. Virginie a effectué sa reconversion en se formant aux métiers du bâtiment durant deux ans et demi en parallèle d'un stage de longue durée chez un architecte. Depuis 2009, avec la création de sa propre entreprise « Accord intérieur » basée à Gisors, elle propose ses services en architecture d'intérieur, conseil en décoration et home-staging (préparation à la vente d'un bien immobilier). « Pour l'instant, mes clients sont des particuliers,

beaucoup sur le Val-d'Oise, mais j'aimerais travailler davantage sur la région de Gisors et élargir ma palette à des aménagements de bureaux ou de commerces. Pour concevoir un projet en harmonie avec la personnalité du client, il faut d'abord l'écouter attentivement afin de lui proposer une approche sur mesure. Ensuite je l'accompagne dans la recherche des

artisans et le suivi du projet jusqu'à la livraison. » A l'issue de sa première visite, Virginie propose un prix d'intervention forfaitaire. Les tarifs sont doux et sans mauvaise surprise.

Contact
Virginie Soulas 02 32 27 50 44
19, rue Pablo Picasso 27140 Gisors
www.accord-interieur.fr



Transports scolaires : Des gilets fluorescents pour une sécurité accrue

Dans le cadre de la sécurité des enfants, la Communauté de communes tient à la disposition des élèves (de la maternelle au lycée) inscrits aux transports scolaires, un gilet jaune fluorescent. Ce gilet jaune permet d'être mieux repéré. Il faut que les élèves soient vus aux arrêts de bus par les chauffeurs de bus, mais aussi et surtout par les automobilistes. Ce gilet est à retirer au Pôle Transports Scolaires de la Communauté de Communes au 22 route de Dieppe, à Gisors (tél : 02 32 27 06 38).



Je prends les transports scolaires communautaires : je présente ma carte

Il a été constaté à plusieurs reprises que des enfants ne fréquentant plus le système scolaire continuaient à utiliser les transports scolaires pour leurs déplacements personnels. Afin d'éviter tout conflit, il est rappelé aux parents des élèves utilisant les transports scolaires que ces derniers doivent être en mesure de présenter leur carte de transport lors des contrôles au risque de se voir refuser l'accès au bus en cas de non présentation.

Gastronomie

La France au patrimoine de l'humanité de l'Unesco... La Communauté de communes Gisors-Epte-Lévrière y participe indirectement !

Depuis octobre 2010, l'Unesco a inscrit la gastronomie française au patrimoine culturel de l'Humanité. Il est intéressant de constater d'une part que c'est la pratique sociale du grand repas français et non la gastronomie française directement qui est célébrée par l'Unesco et, d'autre part que la candidature française a



pointé que ce repas « doit respecter un schéma bien arrêté : il commence par un apéritif et se termine par un diges-

tif, avec entre les deux au moins quatre plats, à savoir une entrée, du poisson et/ou de la viande avec des légumes, du fromage et un dessert. »

Cette reconnaissance est l'occasion de mettre en valeur les nombreux restaurants et auberges présents sur le territoire de la Communauté de communes. ●

Le Donjon 5 avenue de Verdun
27140 Gisors 02 32 55 43 55
www.ledonjongisors.com

Le Chasse Marée
1 avenue de la Gare - 27140 Gisors
02 32 55 25 54
www.chassemar.com

Moulin de Moiscourt
36 rue de Moiscourt
27140 Gisors 02 32 55 93 03
www.moulindemoiscourt.fr

L'Olive Verte (Pizzeria)
26 rue de la Libération
27140 Gisors 02 32 55 48 10
www.restaurant-pizzeria-olive.fr

Restaurant du 14 juillet
28 rue Faubourg de Neaufles
27140 Gisors 02 32 55 13 42

Le Cappeville
17 rue Cappeville
27140 Gisors 02 32 55 11 08

Belle Ile (Crêperie)
2 rue Faubourg de Neaufles
27140 Gisors 02 32 55 23 14

Le Champs fleuri
17 rue de la Libération
27140 Gisors 06 23 24 64 05

Le Monarque 8 place de
Blanmont 27140 Gisors
02 32 55 13 37

Les Deux Palmiers
114 rue de la Libération
27140 Gisors 02 32 55 10 84

Lucky's Tapas 2 rue Faubourg
Cappeville - 27140 Gisors
02 32 15 88 23
www.luckystapas.com

Hôtel Moderne
Place de la Gare
27140 Gisors 02 32 55 23 51
www.hotel-moderne-gisors.com

Australian Café Rue Gustave
Eiffel 27140 Gisors 02 32 55 60 20
Château Hôtel de la Rapée
La Rapée
27140 Bazincourt-sur-Epte
02 32 55 11 61
www.hotelrapee.com

Auberge de la Lévrière
42 route de Gisors
27660 Bézu-Saint-Éloi
02 32 27 02 26

Crêperie Ty-Amann
4 route de Rouen
27660 Bézu-Saint-Éloi
02 32 27 12 54
www.creperie-ty-amann.com

L'air du temps
28 rue Georges Joignet
27660 Bézu-Saint-Éloi
02 32 55 89 98
www.lairdutemps.biz

Le Gladiateur 9 rue Gladiateur
27720 Dangu 02 32 27 25 30
www.legladiateur.org

NB : Cette liste est non exhaustive. En cas d'omission, n'hésitez pas à nous en faire part, afin qu'au prochain numéro, nous puissions réparer cet oubli.

trait!
d'union

Lettre de la Communauté de communes
Gisors-Epte-Lévrière, 5, rue Jean Jaurès BP 39 27140 Gisors

Tél. : 02 32 27 89 50.

Rédaction : équipe de la Communauté de communes.

Conception et réalisation MB et A. Tirage : 8 500 exemplaires.